

SÉCHERESSE DEPUIS LE 22 JUIN 2022

Pour les :
EAUX SUPERFICIELLES
EAUX SOUTERRAINES
EAUX POTABLES

Protégeons nos ressources d'eau en agissant !



Fermer les fontaines en circuit ouvert (privé, publique).



Ne pas arroser les terrains de golf :

- **Jour et nuit** pour les fairways
- De **9h à 20h** pour les greens et départs



Ne pas laver ses façades, toitures et terrasses



Ne pas arroser les terrains sportifs de **9h à 20h**.



Ne pas irriguer les champs par aspersion de **9h à 20h** (sauf soja semence et maïs semence)

L'irrigation au goutte à goutte et par micro-aspersion est autorisée



Ne pas arroser :

- **Jour et nuit** pour les massifs fleuris, les pelouses, les espaces verts
- De **9h à 20h** les potagers



Ne pas remplir sa piscine de plus 1m³ sauf premier remplissage après travaux.



Ne pas laver sa voiture chez soi. Réduire le lavage de sa voiture en station.

Ma commune
est en
**ALERTE
RENFORCÉE**



**PRÉFET
DU JURA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Sans oublier les gestes écocitoyens

Retrouvez toutes les informations concernant la sécheresse, telle que les arrêtés et les comptes-rendus de la cellule sécheresse, sur <https://jura.gouv.fr> ou sur le site **Propluvia**